

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL1032

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 30 BIS

A l'alinéa 8, substituer aux mots :

« dont ceux »,

les mots :

« y compris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.